



15ème législature

Question N° : 44385	De Mme Valérie Bazin-Malgras (Les Républicains - Aube)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, plein emploi et insertion
Rubrique > formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse > Avenir de l'Afpa	Analyse > Avenir de l'Afpa.
Question publiée au JO le : 22/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les difficultés rencontrées par l'AFPA (Agence pour la formation professionnelle des adultes). En effet, les salariés déplorent la dégradation de leurs conditions de travail, conséquence d'un manque de visibilité des objectifs et également du plan de sauvegarde de l'emploi qui a conduit en 2019 à plus de 1 200 suppressions de postes (l'AFPA représente encore environ 6500 salariés à ce jour). Ils s'interrogent en outre sur leur absence de visibilité (COP portant des critères non adaptés aux missions) quant à l'avenir, alors que l'AFPA est un acteur clé de l'insertion professionnelle en France et que son utilité sociale est reconnue. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour pérenniser l'AFPA.